Retraites : l'impératif de réformes

« Faites l'amour, pas la guerre » entendait-on dans les années soixante. « Laissez faire Vénus, elle vous amènera Mars », affirmait plus tôt, le philosophe Henri Bergson craignant sans doute qu'une surpopulation ne raréfie des ressources et accroisse la compétition entre des nations pour en disposer. L'économiste, de son côté, éclaire depuis Malthus la manière dont l'espèce humaine tente de surmonter ces contraintes et propose des moyens d'y faire face.

Mais loin des bruits du court ou moyen terme – dérèglements financiers, chômage, inégalités – un phénomène caractéristique des sociétés industrielles avance de moins en moins masqué, lentement, qui faisait craindre dès 1939 à Alvin Hansen une stagnation séculaire : le vieillissement de la population.

Au delà d'un âge médian qui « file » vers 45 ans en France comme en moyenne dans l'OCDE, c'est-à-dire plus de 5 ans de plus qu'aujourd'hui – il n'est que de 20 ans en Afrique –, c'est l'accroissement significatif de la part de la population âgée de plus de 60 ans ou 65 ans qui inquiète.

Progrès social et coût social : espérance de vie et vieillissement

La raison principale en est une espérance de vie qui a augmenté dans d'importantes proportions ces trente dernières années. Après avoir doublé en France en un siècle depuis la fin du XIXème, l'espérance de vie à la naissance atteint environ 79 ans à la naissance pour les hommes et 85 ans pour les femmes.

Mais l'espérance de vie à la naissance diffère de l'espérance à un âge donné, tardif notamment. Plus on « avance » en âge, plus l'espérance de dépasser cette espérance à la naissance augmente. Ainsi, à 80 ans, il reste à un homme plus de sept ans d'espérance de vie et à une femme près de 10 ans et les hommes sont sur ce point en train de regagner de l'espérance de *vie-illesse*. En 2070, il devrait rester aux hommes comme aux femmes 30 ans d'espérance de vie un fois atteint l'âge de 60 ans.

La « charge » des inactifs retraités

On peut bien sûr y voir le symbole d'un grand progrès social, mais l'espérance de vie e*n bonne santé* semble ne plus augmenter voire régresser. Mais ce progrès a sa contrepartie économique : cette espérance de vie croissante élève le poids des inactifs dans la population totale. En effet, l'âge importe moins que le fait d'être « inactif », en termes de *contribution par le travail* à la production de richesse, de biens et de services pouvant être acquis par la population d'un pays. Il en va de même des jeunes étudiants encore inactifs, à la différence près qu'ils contribueront à la richesse produite dans le futur alors que les vieux inactifs ne le feront plus.

Ces deux parties de la population contribuent évidemment indirectement à la richesse produite, par les dépenses éducatives, en termes de santé, en innovations possibles (silver economy) et peuvent bien sûr constituer en eux-mêmes une richesse pour un pays. Les inactifs contribuent à l'emploi et à faire que des revenus existent. Ceci mérite d'être rappelé mais ce n'est pas le propos.

Ne contribuant pas en un instant t ou une période, leur niveau de vie et de revenu au cours de cette période dépend fatalement de ce que les actifs produisent. En effet, que ces retraites soient fondées sur ce qu'ils ont épargné de manière libre ou imposée, de manière privée (système par capitalisation) ou de manière socialisée (système par répartition), le problème n'est pas si différent : soit les retraites sont versées grâce au rendement des titres dans lesquels ont été placées, par des fonds, les sommes épargnées, soit elles le sont par des charges prélevées sur le revenu des actifs dans une solidarité intergénérationnelle. Mais les revenus des titres dépendent eux-mêmes, sur le long terme, de la croissance du revenu national, sauf à compter sur le fait que des retraites soient financées par des bulles financières.

À laquelle s'ajoute la « charge » des inactifs jeunes

Le problème de la part des inactifs est encore aggravé par une entrée dans la vie active de plus en plus tardive des inactifs « jeunes » liée à l'allongement de la durée des études. En trente ans, c'est en moyenne 5 années supplémentaires qui ont porté l'âge moyen d'entrée dans la vie active d'environ 18 à 23 ans. Là encore, ce peut être

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Extrait gratuit de document, le document original comporte 5 pages.

un bon signe en terme de capital humain. Mais il ne suffit pas que la durée s'allonge pour élever une productivité dont on va voir ci-dessous l'importance pour le financement du système de retraites.

S'il ne devait être que le fait d'une inflation des diplômes et n'assurant pas une élévation de la productivité donc des revenus, cet allongement aurait lui aussi son revers : avec l'augmentation du le poids des inactifs « jeunes », le nombre d'actifs jeunes se réduit alors qu'il faut dans le même temps financer le revenu des inactifs « âgés ».

Des évolutions assez claires

Sur la base d'hypothèses de 1,95 enfant par femme, d'un solde migratoire positif de 100000 et d'un trimestre gagné d'espérance de vie tous les deux ans à 60 ans, on peut s'attendre à une augmentation de la population active, qui après une baisse entre 2009 et 2011 de 28 à 26 millions, s'élève à plus de 28 millions, devrait atteindre 30 millions en 2030, près de 31 millions en 2060.

Effectuer des projections quant au rapport des inactifs aux actifs dans le futur suppose soit de raisonner à âge de départ en retraite constant, soit au contraire de prendre en considération les réformes futures qui « reculeraient » l'âge de départ. Or, par définition, ces réformes ne sont pas connues et celles du gouvernement actuel ne le sont pas encore.

On peut toutefois estimer que le nombre de retraités devrait augmenter de 50% entre 2010 et 2060, approximativement de 15 à 22 millions. Ainsi, pour avoir en tête des chiffres clairs :

- les plus de 60 ans représentaient 1/5 de la population en 2005, ils en représenteront 1/3 en 2050,
- les plus de 65 ans, qui représentaient 11,5% de la population française en 1960 représenteront plus du quart en 2060,
- tandis que les 20-64 ans, ne représenteront plus que la moitié de la population en 2060.

Entre aujourd'hui et 2070 :

- le rapport entre les plus de 60 ans et les 20-59 ans va se réduire de un actif pour 2,2 actifs à un actif pour 1,3.
- le rapport entre les plus de 64 ans et les 20-64 ans va être divisé par deux : de un inactif pour 3,3 actifs à un actif pour 1,7.

Une histoire simple

Soit en une période t, un revenu national de 100. Soit une population de 10 individus, dont 2 inactifs âgés. Il y a donc 8 actifs dans cette population, produisant une richesse nationale de 100. Le revenu par tête peut être de 10. Soit, en t+1, l'arrivée de deux jeunes inactifs sur le marché du travail en remplacement de deux inactifs partant en retraite. Mais les deux précédents retraités ne meurent pas.
Il y a à présent toujours 8 actifs, pouvant, toutes choses par ailleurs, produire toujours 100. Mais il y a présent 4 inactifs à financer. Le revenu par habitant se réduit à 100/12, soit 8,5, ce qui peut être obtenu soit par maintien du niveau de vie des retraités à 10 mais les actifs devront alors subir une baisse de leur revenu à 60/8, soit 7,5. Ou alors, si les actifs maintiennent leur niveau de vie, ce sont les retraités qui devront subir une baisse du leur à 5 (20/4).
Evidemment, on comprend l'importance de gains de productivité entre les deux périodes, c'est-à-dire le fait que pour assurer – au moins – une constance du niveau de vie moyen, il faut donc que les 8 actifs produisent en t+1, non plus toujours 100 mais 120. Soit une croissance de 20%, due aux gains de productivité puisque l'on raisonne à facteurs constants.

1 Il y a dix ans ces chiffres étaient minorés d'un million, ce qui atteste des difficultés prévisionnelles

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.
Extrait gratuit de document, le document original comporte 5 pages.